

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 SEPTEMBRE 2023

DELIBERATION N°2023.00443

FONDS HÉRITAGE FRANCE 2023 - CONTRAT DE SOUTIEN FINANCIER ENTRE SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE ET LE GIP FRANCE 2023 POUR LE PROJET DE RÉNOVATION DU STADE ROGER BAUDRAS D'ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 08 septembre 2023

Nombre de membres en exercice : 70

Nombre de présents : 50

Nombre de pouvoirs : 12

Nombre de voix : 62

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à Mme Aline MOUSEGHIAN,

RECU EN PREFECTURE

Le 22 septembre 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20230914-D20230044310

Date de mise en ligne : 22 septembre 2023

M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Delphine JUSSELME,
M. Charles DALLARA donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Christian DUCCESCHI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. David FARA donne pouvoir à M. Julien LUYA,
M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
M. Gilbert SOULIER donne pouvoir à M. Christian JOUVE

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, Mme Françoise BERGER, M. Jordan DA SILVA,
M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ,
M. Jean-Paul RIVAT

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 SEPTEMBRE 2023

FONDS HERITAGE FRANCE 2023 - CONTRAT DE SOUTIEN FINANCIER ENTRE SAINT-ETIENNE METROPOLE ET LE GIP FRANCE 2023 POUR LE PROJET DE RENOVATION DU STADE ROGER BAUDRAS D'ANDREZIEUX-BOUTHEON

Dans le cadre de l'organisation des grands événements sportifs à venir, Saint-Etienne Métropole a été retenue en tant que Collectivité Hôte de la Coupe du Monde de Rugby 2023. Saint-Etienne et son emblématique stade Geoffroy-Guichard ont été retenus pour l'organisation de 4 matchs qui se dérouleront dans le chaudron.

A l'occasion de cette compétition sportive d'ampleur, les sites hôtes ont souhaité que l'organisation de l'évènement laisse une trace durable sur leur territoire. Aussi, le Groupement d'intérêt public « France 2023 » (GIP), a répondu favorablement à cette sollicitation et a annoncé la mise en place d'une dotation dédiée au financement des équipements sportifs sur les 9 territoires qui accueilleront la manifestation.

Saint-Etienne Métropole, ayant contractualisé une convention de ville hôte et de stade hôte, va donc à ce titre percevoir une dotation dans le cadre de ce fonds héritages.

C'est dans cette perspective qu'un dossier de demande de financement a été déposé pour le projet de rénovation du stade Roger Baudras d'Andrézieux-Bouthéon. En effet, ce site a été retenu en tant que camp de base de l'équipe de rugby australienne et fait actuellement l'objet d'une rénovation, lui permettant d'accueillir dans les meilleures conditions possibles l'équipe d'Australie.

Au vu des travaux conduits sur le site et de l'héritage de la coupe du monde de rugby 2023 que le projet représente, Saint-Etienne Métropole a souhaité présenter cette candidature pour la Ville d'Andrézieux-Bouthéon.

Par courrier en date du 27 juillet 2023, le GIP France 2023 a annoncé à la Métropole son accord sur une aide financière à hauteur 224 115 € HT pour le projet de rénovation du stade Baudras.

Afin de bénéficier de cette aide, un contrat de soutien financier entre le GIP France 2023 et Saint Etienne Métropole doit être signé afin de déterminer les conditions de versement de l'aide et les obligations des parties.

Saint-Etienne Métropole reversera ensuite à la Ville d'Andrézieux-Bouthéon porteur du projet cette subvention de 224 115 € HT, une fois la subvention perçue de France 2023. Une convention de reversement sera signée à cet effet.

La présente délibération a ainsi pour objet de présenter à la validation du Bureau Métropolitain le contrat de soutien financier entre Saint-Etienne Métropole et le GIP France

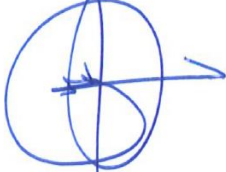
2023 ainsi que la convention de reversement entre Saint-Etienne Métropole et Andrézieux-Bouthéon dans le cadre du projet du stade Baudras

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le contrat de soutien financier entre le GIP France 2023 et Saint Etienne Métropole ;**
- **approuve la convention de reversement du fonds héritages entre Saint-Etienne Métropole et la Ville d'Andrézieux-Bouthéon ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tout document en lien avec cette subvention ;**
- **la recette correspondante sera versée sur le budget principal en SPOR/CM23/1388 ;**
- **la dépense de reversement sera imputée au budget principal en SPOR/CM23/1388.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD